

[Nouvelles diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **23 (1885)**

Heft 4

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-188611>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

oublié de fermer les rideaux de son lit, le soleil donnait en plein sur sa figure et l'éblouissait de ses rayons. Au dehors, on entendait les oiseaux gazouiller et siffler. Il s'habilla et descendit dans le jardin. Le sommet des arbres était baigné d'une lumière blonde, les giroflées humides de rosée ressemblaient à ces fleurs de pierre-ries qu'on ne découvre que dans le pays des fées ; les taillis étaient pleins de frissons ; des roucoulements languoureux sortaient du sanctuaire de la forêt. Rodolphe alla, tout pensif, s'asseoir sous la charmillle, dont il avait fait sa retraite favorite. Il appuya son front dans sa main, un soupir s'échappa de sa poitrine, et ses yeux, chargés de réflexions et de tristesse, ne virent plus le spectacle matinal qui se déroulait d'une façon si charmante devant lui. Son esprit flottait dans le monde des rêves et des extases ; il avait évoqué l'image qui le poursuivait nuit et jour.

Des cris déchirants le rappelèrent tout à coup à lui. Il se leva brusquement, comme mû par un ressort, et écouta.

On l'appelait.

Il s'élança dans la direction d'où partait la voix et rencontra, sur le seuil de la porte de la terrasse, une des gardiennes de sa mère, le visage en pleurs, les traits bouleversés ; elle lui dit que la châtelaine se mourait.

Rodolphe courut auprès de sa mère, qu'il trouva dans un état de surexcitation étrange. Elle était debout, appuyée contre son lit, les cheveux épars, enveloppée dans une couverture qui cachait mal ses jambes nues ; ses yeux égarés roulaient sinistrement dans leurs orbites : elle était effrayante. Dès qu'elle aperçut son fils, elle eut un mouvement de répulsion. Celui-ci s'arrêta, hésitant, au milieu de la chambre. Elle étendit vers lui son bras décharné et tremblant, et s'écria d'une voix sifflante :

— Va-t'en ! Va-t'en !

Comme il ne bougeait pas et la regardait d'un air suppliant et atterré, elle se tourna vers ses servantes, et tordant ses mains dans un geste de supplication, elle continua d'un ton qui trahissait un véritable effroi :

— Ne le laissez pas approcher, je vous en supplie... Il me fait peur...

Les deux femmes restèrent muettes et immobiles ; des larmes sillonnaient leurs joues.

La vieille châtelaine poussa alors un cri déchirant et s'affaissa sur elle-même. Rodolphe se précipita pour la relever, mais au moment où il voulut la saisir, elle rassembla toutes ses forces, se jeta en arrière et parvint à se hisser seule sur son lit.

Ce suprême effort l'avait épuisée. Sa respiration était pénible et saccadée, ses membres avaient des soubresauts nerveux, ses yeux étaient horriblement dilatés.

Rodolphe se pencha vers elle ; il avait des torts vis-à-vis de sa mère, il le savait, il voulait lui en demander pardon ; mais il eut à peine ouvert la bouche, que la moribonde poussa des exclamations lamentables et appela ses gardiennes à son secours. Elle s'imaginait que son fils voulait la tuer.

— Ah ! méchant démon ! s'écriait-elle, pourquoi viens-tu me tourmenter ainsi ? Oh ! maudit, maudit sois-tu ! — Eloignez-le... voyez, il ne part pas ! Oh ! délivrez-moi de sa présence... je frissonne, j'ai peur. Il a le cœur si mauvais... l'âme si noire... Je vous le dis, il finira misérablement, parce qu'il a misérablement commencé... Oh ! va-t'en ! va-t'en !

Rodolphe, accablé par ces injonctions cruelles, se retira dans le fond de la chambre. L'agonisante, en proie à une fièvre violente, poursuivit ses cris ; au bout de quelques minutes, ils se changèrent en sourds gémissements. Elle se tournait et se retournait sur sa couche

comme pour chercher une position moins douloureuse et plus tranquille ; une sueur froide — la sueur de la mort perlait à son front.

(A suivre)

Tous nos confrères de la presse ont parlé avec éloges d'une nouvelle publication littéraire, la *Suisse romande*, qui a pour rédacteur en chef M. Adolphe Ribaux, à Bevaix (Neuchâtel), et pour collaborateurs des hommes parmi lesquels on remarque plusieurs noms très distingués dans le monde des lettres, soit en France, soit en Suisse. Quoique nous ne puissions pas encore émettre un jugement définitif, n'ayant sous les yeux que les deux premières livraisons de cette revue, elles nous suffisent pour croire à son succès. Les matières qui y sont traitées nous paraissent bien choisies, très variées, et dénotent, au premier coup d'œil, une direction digne d'une telle entreprise. Ce sont de charmantes nouvelles, écrites dans un style à la fois facile, coulant et relevé ; de gracieuses poésies pleines de fraîcheur et de sentiment ; des articles sur l'histoire, la littérature, les hommes de lettres ; des chroniques, des bibliographies, etc., émanant tous de plumes autorisées, et se lisant avec un intérêt soutenu, un vrai plaisir. — A côté de la *Bibliothèque universelle*, dont on connaît tous les mérites, et qui a son genre à part, sa sœur cadette, la *Suisse romande*, comble une lacune, et son début nous semble assurer son avenir. — On s'abonne chez M. Henri Stapelmöhr, libraire, Corratierie, Genève ; à la Rédaction, à Bevaix, canton de Neuchâtel, et dans toutes les librairies.

L'Anesthésic.

Un vieillard s'est présenté dernièrement chez un dentiste parisien, afin de se faire extraire une dent. Pour éviter la douleur, il s'est fait endormir, et, soit par l'effet de l'anesthésique, soit pour toute autre raison, il ne s'est pas réveillé, la mort l'ayant surpris pendant l'opération.

Le fait a de quoi donner à réfléchir. Il est fort désagréable, en effet, de s'endormir avec une dent creuse et de se réveiller mort. Et cependant, que ne nous a-t-on pas dit pour lancer, dans la chirurgie en général et dans la *dentisterie* en particulier, l'affaire des anesthésiques !

L'inventeur de l'anesthésie est le grand physicien anglais Davy, qui respira un jour, par hasard, du protoxyde d'azote et éprouva des sensations tellement agréables, qu'il répéta l'expérience plusieurs fois pour son plaisir. Cette découverte fit bientôt florès et fut mise à l'essai par le dentiste américain Wells, qui voulut l'appliquer à la suppression de la douleur dans les grandes opérations chirurgicales ; mais il n'y réussit pas. En 1846, son élève Morton eut l'idée de remplacer le protoxyde d'azote par les vapeurs d'éther, qui suppriment la douleur d'une manière absolue.

Un peu plus tard, le chloroforme vint remplacer l'éther pour beaucoup de chirurgiens. Enfin, l'on est revenu aujourd'hui, en partie, au protoxyde d'azote, qui a tout particulièrement séduit M. Paul Bert.